



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **mercredi 8 janvier 2020** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
Raymond Bureau
David Hogan
Thomas Lavalée
Dorothy Noël

Absence : Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics, des
bâtiments et des parcs : Dany Laberge
Inspecteur municipal : Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET SERMENT D'OFFICE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et secrétaire-trésorière, prête son serment d'office dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

- 1. Ouverture de la séance et serment d'office de la directrice générale et secrétaire-trésorière**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 2 décembre 2019 et consultation publique
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
- 7. Administration**
 - 7.1. Élection du maire suppléant
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour décembre 2019
 - 8.2. Autorisation pour paiements électroniques et paiements préautorisés
 - 8.3. Programme Tolérance Zéro de la Capitale-Nationale
 - 8.4. Contributions annuelles et demandes de commandites

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour décembre 2019
- 9.2. Rapport d'activités annuel de la CAUCA pour 2019
- 9.3. Approbation de la liste des membres du Service de sécurité incendie

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour décembre 2019
- 11.2. Rapport annuel des permis délivrés en 2019
- 11.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.4. Dérogation mineure – lot 2 988 425

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs
- 12.2. Octroi du contrat pour la construction d'une patinoire extérieure – Phase 1

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-01-20

3.1 Séance ordinaire du 2 décembre 2019 et consultation publique

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 2 décembre 2019.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Commission de la toponymie du Québec :

Le 12 décembre 2019, la Commission de la toponymie du Québec informait la Municipalité que le nom pont Clark a été officialisé.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

7.1 Élection du maire suppléant

Ce sujet sera discuté à une séance ultérieure en raison de l'absence d'un élu.

03-01-20

Résolution concernant le projet de Loi 48 :

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au directeur régional, M. Jean-Philippe Robin, M. Éric Caire, député de La Peltrie, M. Joël Godin, député circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

8. FINANCES

04-01-20

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de décembre

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2019;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2019 totalisant la somme de 148 751,63 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

05-01-20

8.2 Autorisation pour paiements électroniques et paiements préautorisés

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le paiement des comptes énumérés ci-dessous pour l'année 2020 :

- Hydro Québec;
- Bell Canada/Vidéotron Itée;
- Ultramar/Fleet Cor.;
- Bell Mobilité;
- Thermo Shell;
- Redevances provinciales et fédérales;
- Contrats de location mensuels;
- Primes d'assurances collectives;
- Redevances fonds de pension;
- Remboursements de taxes;
- Club social des pompiers de Valcartier;
- Tous les contrats octroyés et autorisés au préalable par le conseil.

06-01-20

8.3 Programme TZ Capitale-Nationale

La mission de TZ consiste à être présent sur le terrain afin de sensibiliser la population aux dangers de la conduite avec les facultés affaiblies et d'offrir un outil concret permettant de réduire le nombre d'accidents occasionnés par des conducteurs inaptes à prendre le volant, soit un service de raccompagnement offert toute l'année.

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater l'organisme TZ Capitale-Nationale d'offrir un service de raccompagnement pour les clients du Centre communautaire Valcartier sur demande. Le coût de l'abonnement pour l'année 2020 est de 440 \$ plus les taxes applicables.

07-01-20

8.4 Contributions annuelles et demandes de commandites

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'apporter les contributions financières annuelles suivantes :

- | | |
|---|----------|
| • Corporation du bassin de la Jacques-Cartier : | 2 845 \$ |
| • Organisme des bassins versants de la Capitale-Nationale : | 500 \$ |
| • École du Joli-Bois : | 1 000 \$ |
| • Valcartier Elementary School : | 1 000 \$ |

D'attribuer une commandite de 1 500 \$ au Défilé de la Saint-Patrick de Québec, 11^e édition qui se tiendra le 21 mars 2019.

D'attribuer une contribution de 8 000 \$ au Village Vacances Valcartier en tant que partenaire majeur et fier collaborateur à L'Internationale de chiens de traîneaux de Valcartier qui se tiendra les 14 et 15 mars 2020. Cet évènement est gratuit et ouvert au public.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour décembre 2019

Un total de 17 appels ont été reçus pendant le mois de décembre 2019 :

8	Médical
5	Accident
1	Alarme incendie (feu de résidence, entraide automatique annulée)
0	Fausse alarme
3	Divers (exercice d'évacuation écoles)
0	Travaux publics - urgence

9.2 Rapport d'activités de la CAUCA pour 2019

Un total de 212 appels ont été reçus en 2019 :

85	Médical
44	Accident
9	Alarme incendie (feu de résidence, entraide automatique annulée)
21	Fausse alarme
53	Divers (Service de sécurité incendie et Travaux publics)

08-01-20

9.3 Approbation de la liste des membres du Service de sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la liste suivante des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Nom	Prénom	Statut
Albert	Mario	Premier répondant/Pompier
Audet	Manon	Premier répondant
Bélanger	Luce	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Bergeron	Samuel	Premier répondant/Préventionniste
Boyd	Chloe	Pompier en formation
Boucher	Grégory	Pompier en formation
Chartré	Martin	Premier répondant/Pompier en formation
Couture	Luc	Pompier
Duval	Maxime	Pompier en formation
Fortin-McLean	James	Pompier
Fortin	Maxime	Premier répondant/Pompier en formation
Gagné	Yann	Lieutenant Premier répondant/Pompier
Gervais	Anthony-William	Pompier en formation
Godin	Alexandre	Pompier en formation
Guay	Denis	Pompier
Hogan	David	Pompier
Kelly	Annie	Premier répondant
Lavallee	Emma	Premier répondant/Pompier en formation
Lavallée	Jean	Pompier
Lavallee	Stephen	Directeur des opérations Premier répondant/Pompier
Lavallee	Thomas	Premier répondant/Pompier
Lebel-Piché	Audrey	Premier répondant
Lupien	Éric	Premier répondant/Pompier
McBain	Rodney	Premier répondant/Pompier

McCarthy	Stephen	Directeur Premier répondant/Pompier
Montgomery	Glen	Directeur adjoint Pompier
Montgomery	Neil	Pompier
Patenaude	Étienne	Premier répondant/Pompier
Plourde	Marc-David	Premier répondant/Pompier
Sauvageau	Jérôme	Lieutenant Premier répondant/Pompier
St-Onge	Félix-Olivier	Pompier en formation
Stairs	Jonathan	Pompier
Stairs	MacKenzie	Premier répondant/Pompier en formation
Trudel	Ann-Sophie	Premier répondant/Stagiaire – visite prévention
Wolsdorfer	Jérémy	Pompier en formation
Woodbury	Sandra	Premier répondant/Pompier

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Dany Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics. Il présente également différents projets à réaliser ou à étudier pour les prochaines années.

09-01-20

Stabilisation des berges de la rivière Jacques-Cartier sur le chemin Redmond Certificat d'autorisation auprès du MELCC :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Englobe soit autorisée, au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, à signer toute demande de certificat d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'Environnement* et au ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de stabilisation des berges de la rivière Jacques-Cartier sur le chemin Redmond.

10-01-20

Entente de collaboration entre la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier et ULaval – droit de passage et utilisation de puits :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la directrice générale, Mme Heidi Lafrance, à signer pour et au nom de la Municipalité, une entente de collaboration avec l'Université Laval concernant l'obtention, par l'ULaval, d'un droit de passage et d'utilisation de puits, appartenant à la Municipalité, en vue de réaliser des travaux dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *Développement d'outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable de surface en lien avec les eaux souterraines*. Le Projet est réalisé par l'ULaval et subventionné par la Ville de Québec.

Cette entente porte sur le puits suivant :

- Puits à l'entrepôt municipal, au 1733B, boulevard Valcartier, coordonnées - 71.46295 ; 46.93047;

L'entente prendra fin le 31 décembre 2022.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de décembre 2019

Un total de 6 permis ont été délivrés pour le mois de décembre 2019 :

1	Rénovations
4	Bâtiment complémentaire
1	Abattage d'arbres

11.2 Rapport annuel des permis délivrés en 2019

Un total de 162 permis ont été délivrés en 2019 :

14	Nouvelle résidence
9	Agrandissement résidentiel
1	Agrandissement commerce et institution
19	Rénovations
64	Bâtiment complémentaire
8	Démolition/Déplacement
12	Piscine
3	Clôtures
1	Enseigne
18	Installation septique
8	Puits
3	Abattage d'arbre
1	Déblai/Remblai/mur
2	Travaux bande riveraine

11.3 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

M. Stacy Gagné fait un résumé des projets à réaliser en 2020 :

- Concordance des règlements d'urbanisme avec le Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de la Jacques-Cartier (règlement 147 à 155)
- Révision des règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du règlement no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés
- Formations (4) : Gestion efficace des plaintes et préparation d'un dossier devant la cour, Rôle de l'officier municipal et application des règlements, Zonage agricole, Webinaire de la législation du cannabis dans les municipalités
- Suivi des changements de numéros civiques sur la 5^e Avenue et changement des numéros civiques sur le boulevard Valcartier pour l'automne 2020
- Collecte des matières organiques pour 2021
- Géoréférencement lampadaires, entrées d'eau, ponceaux, etc.

11.4 Dérogation mineure – lot 2 988 425

M. Stacy Gagné explique le contexte et la nature de la demande de dérogation mineure pour le lot 2 988 425. Cette dérogation mineure consiste à confirmer la délivrance d'un permis de construction futur où la superficie du garage sera supérieure au maximum permis dans la réglementation ainsi que la présence de deux résidences principales sur le même lot lors des travaux.

- Une demande pour le lotissement de deux lots (2 988 425 et 2 196 116) qui s'avère conforme, car ils rendent le nouveau lot règlementaire a été déposée.
- Les propriétaires désirent construire une nouvelle résidence unifamiliale avec garage intégré sur le lot.
- Les propriétaires vont démolir le garage existant et garder l'atelier (droit acquis).

- Le but est de transformer l'ancienne résidence en garage pour ranger leurs outils de ferme (tracteur, tondeuse, etc.) tout en gardant la structure existante de la maison pour économiser des coûts. Le problème règlementaire se situe au niveau de la superficie du futur garage. Dans la réglementation il est permis un garage de maximum 30X30 (900 pieds²) et celui-ci aurait 39X32 (1248 pied²).
- Les propriétaires vont conserver la résidence existante en place le temps de la construction de la nouvelle résidence puis la transformeront en garage lorsqu'ils pourront transférer leurs effets personnels dans la nouvelle résidence.
- La dérogation se situe dans le fait qu'ils auront deux résidences principales sur le même lot le temps que la nouvelle résidence soit construite et le futur garage qui fera 32X39 (1248 pied²).

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 2 988 425 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier afin de confirmer la délivrance du futur permis de construction, selon la recommandation du CCU.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Paniers de Noël :

Un total de 26 paniers de Noël a été distribué en décembre 2019 dans la communauté.

Programme d'aide financière en culture :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt du projet « événement médiation culture – cabanes et mangeoires d'oiseaux » dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional » et d'autoriser la directrice du Service des sports et loisirs, Mme Pamala Laberge, à signer les documents relatifs au projet et à la demande.

12.2 Octroi du contrat pour la construction d'une patinoire extérieure – Phase 1

Ce sujet sera discuté à une séance ultérieure.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Aucune séance régulière des maires n'a eu lieu en décembre 2019.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 22 janvier 2020 à 19h au complexe de la MRC de la Jacques-Cartier à Shannon. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Résolution à la MRC de la Jacques-Cartier concernant les services de transport adapté pour 2020:

ATTENDU QUE la MRC de la Jacques-Cartier offre un service de transport adapté régional sur le territoire des municipalités participantes depuis le 1^{er} septembre 2006;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier participe au transport adapté offert par la MRC de La Jacques-Cartier et donc désigne la MRC de La Jacques-Cartier comme mandataire du service offert sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la tarification est déterminée annuellement par résolution de la MRC,

12-01-20

13-01-20

tant pour le service de transport collectif qu'adapté, que la dernière résolution portant le no 19099-O a été adoptée par la MRC;

ATTENDU QUE le budget 2020 pour le transport adapté, adopté par la MRC le 27 novembre 2019, s'élève à 529 545 \$;

ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier s'élève à 22 036 \$ pour 2020;

ATTENDU QUE les municipalités participantes doivent, avant le 31 mars de chaque année, confirmer leur participation au service ainsi que le montant de leur quote-part afin que la MRC puisse répondre à l'une des exigences du programme de financement du transport adapté du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier confirme sa participation au transport adapté de la MRC de la Jacques-Cartier et verse la quote-part 2020 au montant de 22 036 \$;
- QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 21 h 00.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale
Secrétaire-trésorière